

LE SITE KNG-SECURITES.COM

Category: [Epargne](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce nom de domaine a été enregistré le 11/05/2022. Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 11/07/2022. Il a été usurpé l'identité d'une société réelle. Il s'agit d'une arnaque classique aux places de parkings. Nous avons identifié plus de cent sites qui ont été ou qui sont en action !

Vous trouverez le résultat de nos recherches sur l'ensemble des sites avec le lien ci après <https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-places-de-parkings-daeroports-nos-recherches/>

Cette arnaque a fait l'objet d'un reportage dans le journal télévisé de France 2 du 14/09/2020 : https://www.francetvinfo.fr/economie/immobilier/prix-immobilier/video-investir-dans-un-parking-gare-aux-arnaques_4106035.html

Le site internet

Il a été créé le 11/05/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/kng-securites.com>

Nos recherches

Le site n'est pas accessible. Cette opacité doit être un des critères qui doivent vous faire fuir !

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 09 71 08 08 13

Il a beaucoup de succès ! Il est utilisé par d'autres sites frauduleux. Il s'inscrit dans une série intéressante.

kng-securities.com	09 71 08 08 13
imo-carinvest.com	09 71 08 08 13
ignis-invest.com	09 71 08 08 13
recovery room	09 71 08 08 13
green-avenir.com	09 71 08 08 18
funding-tree.net	09 71 08 08 26
mg-tr.com	09 71 08 08 26
kaufmancorp.com	09 71 08 08 26

Le numéro 01 79 75 97 97

Le numéro 01 79 73 15 55

Le numéro 06 44 60 76 16

Le numéro 07 80 94 63 89

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Hervé MULLER
- M. Pierre COUDRAY
- M. Mathieu ZIEGLER

Le produit

Nous publions un mail envoyé à un potentiel client :

[Le-mail-du-site-kng-securities.pdf](#)

Nous publions la plaquette de présentation :

[La-plaquette-du-site-kng-securities.pdf](#)

Pour convaincre les victimes de payer, il est utilisé un faux site d'huissier qui établit des documents ! Cette arnaque a fait l'objet d'une recherche :

<https://adcfrance.fr/professions-liberales/le-faux-site-dhuissier-etude-jlmartin-com/>

Il est également fourni une fausse attestation de la Caisse de dépôt et de consignation certifiant que cet huissier bidon a mis en garantie le capital investi !

Comme cela ne suffit pas, il envoyé une fausse attestation de la Banque de France qui certifie le document de la Caisse de dépôt et de consignation !!!

Il est à noter que pour verser les intérêts, il est créé à l'insu de la victime une société à son nom !!!!

Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1695 8000 0101 4865 9505 092

Les informations juridiques

Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 11/07/022.

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/protger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à l'adresse placement@adcfrance.fr

